L'intégration en Asie de l'Est - une intégration de jure à l'épreuve des puissances normatives américaine, européenne japonaise et chinoise (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/6529bbb1-1a99-48a2-bb76-0411e45fed5d

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/6529bbb1-1a99-48a2-bb76-0411e45fed5d

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Cho-Hsin (Su), Su
Date de soutenance : 24-10-2012

Directeur(s) de thèse : Roche Jean-Jacques

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Science politique
Classification : Science politique

Mots-clés libres : Intégration régionale, Asie de l'est, Constructivisme, Puissance normative, Etats-Unis, Union européenne, Japon, Chine, Intégration de jure
Mots-clés :

- Coopération en Asie du Sud-Est - 1990-2020
- Régionalisation économique - Asie orientale - 1990-2020
- Concurrence internationale
- Pluralisme juridique - Asie orientale
- Industries électroniques - Asie orientale - 1990-2020
- Intégration économique - Asie orientale - 1990-2020
- Normes - Asie orientale - 1990-2020

Résumé : Cette thèse examine les dynamiques derrière le développement vif de l'intégration régionale en Asie de l'Est depuis l'année 1997. Commencer par le constat du dépassement du système westphalien, cette thèse est motivée par une volonté postmoderne, dans le sens où on ouvre la possibilité de toute construction de l'espace politique et on insiste sur la construction sociale des phénomènes dans l'intégration régionale. Ainsi on comprend le développement régional est-asiatique en deux sens : l'intégration régionale de facto qui révèle une superposition des espaces en Asie de l'Est, et l'intégration régionale de jure qui manifeste une juxtaposition des normes dans la région est-asiatique. La première s'est surtout formée par les réseaux commerciale, ethnique, culturelle historiquement établis dans la région. Du développement plus récent, on fait spécialement valoir l'intégration dans l'industrie de l'électronique afin de montrer des chaînes de production transnationales mises en place par des firmes multinationales. La dernière constitue notre objet d'analyse principal en formulant l'hypothèse que l'intégration régionale de jure en Asie de l'Est se réalise par la concurrence normative entre les grands acteurs mondiaux, à savoir les États-Unis, l'Union européenne, le Japon et la Chine. Ceci nous amène à une conceptualisation normative dans les Relations internationales. L'enjeu de concurrence aujourd'hui est la poursuite de puissance normative qui comprend une détermination de l'espace politique et des codes de conduite au sein d'un tel espace. En utilisant des indicateurs empiriques économique et politique, on prétend anticiper une orientation de l'intégration régionale est-asiatique vers le projet d'Asie-Pacifique mené par les États-Unis.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :
Identifiant : 2012PA020114
Type de ressource : Thèse